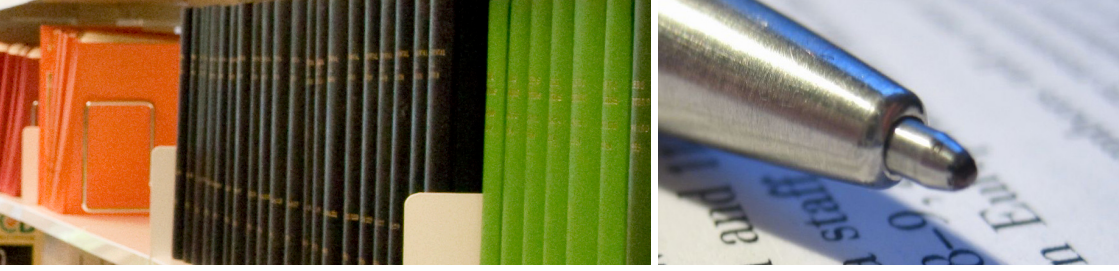


FACULTÉ DE DROIT

Centre d'étude, de technique et d'évaluation législatives (CETEL)



Séminaire de légistique

**Mieux légiférer:
Techniques et méthodes de
rédaction législative**

2 et 3 novembre 2023 et 14 et 15 mars 2024

SOUS LE PATRONAGE DE
LA SOCIÉTÉ SUISSE DE LÉGISLATION



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE



Objectifs visés

- Formuler des textes normatifs clairs, pertinents et efficaces
- Aider à définir le contenu de tels textes
- Maîtriser les meilleures techniques et méthodes de rédaction législative

Compétences à acquérir

- Être capable de rédiger un texte normatif en langue claire
- Savoir rédiger selon le bon degré de précision normative en fonction du contexte
- Savoir formuler correctement les différents éléments normatifs
- Être en mesure d'utiliser l'analyse d'impact et l'évaluation pour concevoir des projets normatifs pertinents et efficaces

Public

- Professionnel-les du secteur public (Confédération, cantons, communes), membres de l'administration, parlementaires et leurs assistant-es, traducteurs/trices
- Professionnel-les du secteur privé chargé-es de concevoir des projets normatifs
- Membres de comités d'initiatives populaires

Le séminaire s'adresse tant à des juristes qu'à des non-juristes.

Il est ouvert également à des universitaires fraîchement diplômé-es souhaitant acquérir une formation spécialisée et développer des compétences à faire valoir dans le monde du travail.

Direction

- **Alexandre Flückiger**, Faculté de droit de l'Université de Genève
- **Simone Füzesséry** et **Fanny Matthey**, Office fédéral de la justice, Berne



Programme

3 modules | Modules 1 et 3 en présence | Module 2 hybride

La participation aux modules 2 et 3 présuppose la participation au module 1.

Module 1 **Séminaire en présence** | 2-3 novembre 2023 | 9h00-18h00 | 8h30-17h00

Fondements

- Légitimité matérielle et formelle
- Clarté linguistique: l'élégance normative
- Clarté normative: formes et niveaux normatifs
- Formulation normative

Module 2 **Travail en groupe en format hybride** | novembre 2023-janvier 2024

Rédaction d'un projet législatif

Module 3 **Séminaire en présence** | 14-15 mars 2024 | 9h00-18h30 | 8h30-16h15

Approfondissement

- Rendu du projet législatif (module 2)
- Gestion et négociation d'un projet de loi
- Évaluation législative
- Évaluation d'une politique publique
- Législation expérimentale

Intervenant-es

Enseignant-es universitaires et expert-es, spécialistes de l'Office fédéral de la justice, de la Chancellerie fédérale et des cantons.

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques et exercices pratiques
- Ateliers participatifs, jeux de rôle et études de cas
- Exercice en grandeur nature (module 2) et correction par les pairs
- Partage d'expertise entre les participant-es et les enseignant-es

Organisation

Le séminaire est placé sous les auspices de la Société suisse de législation

Renseignements pratiques

Inscription avant le 31 août 2023

- En ligne: www.unige.ch/formcont/cours/legistique
- Par courrier en renvoyant le bulletin annexé

Le nombre de participant-es est limité afin de favoriser l'interaction avec les enseignant-es.

Finances d'inscription

CHF 2'200.- pour le séminaire incluant l'hébergement en pension complète

- CHF 1'100.- pour le module 1 incluant l'hébergement en pension complète
- CHF 1'100.- pour les modules 2 et 3 incluant l'hébergement en pension complète pour le module 3

Conditions d'annulation

Tout abandon avant le début du programme entraîne une facturation de CHF 100.- pour frais de dossier. Dès le premier jour de la formation, la totalité de la somme est due.

Attestation

Une attestation de participation est délivrée aux participant-es ayant suivi soit l'ensemble de la formation, soit uniquement le module 1. Chaque module correspond à 1 crédit ECTS, soit un volume de travail (heures d'enseignement et heures de travail personnel ou heures de travail en groupe pour le module 2) estimé entre 25 et 30 heures par module.

Lieux

- Modules 1 et 3: Hôtel du Léman, Centre de séminaires
Ch. de la Fontaine 2 – 1805 Jongny-sur-Vevey | hotel-leman@coop.ch
- Module 2: à distance et en présence (une journée de travail à fixer librement par chaque groupe)

Contact

Rocchina Perillo

Faculté de droit | CETEL | Université de Genève – 1211 Genève 4

Tél: +41 (0)22 379 86 02 | rocchina.perillo@unige.ch

www.unige.ch/formcont/cours/legistique

Equipe pédagogique

BARRELET Muriel · Cheffe du service juridique de l'État, Département de l'économie, de la sécurité et de la culture, État de Neuchâtel

BIERI Isabelle · Avocate et formatrice, Consultante en gestion des conflits, Vicario Consulting SA, Lausanne

DELIEUTRAZ Ryan · Traducteur rédacteur, Chancellerie fédérale, Berne

FLÜCKIGER Alexandre · Professeur, Directeur du département de droit public, Faculté de droit de l'Université de Genève

FÜZESSÉRY Simone · Avocate, Cheffe suppléante de l'unité Projets Législatifs II, Domaine de direction Droit public, Office fédéral de la Justice, Berne

GERBER Philippe · Chef de l'Unité Législation I, Domaine de direction Droit public, Office fédéral de la Justice, Berne

MANGILLI Fabien · Directeur des affaires juridiques, Chancellerie d'Etat, République et canton de Genève

MATHEY Fanny · Dre droit, collaboratrice scientifique, Unité Projets Législatifs I, Domaine de direction Droit public, Office fédéral de la Justice, Berne

MONTAVON Michaël · Dr en droit, Conseiller juridique, Service de législation, État de Fribourg

NN · Cours des comptes du canton de Genève

SCHNEIDER Vincent · Avocat, Responsable des affaires juridiques, Ville de la Chaux-de-Fonds

SCHWAAR Jean-Luc · Avocat, Directeur général des affaires institutionnelles et des communes, État de Vaud

VARONE Frédéric · Professeur, Département de science politique et relations internationales, Faculté des sciences de la société de l'Université de Genève/ Magistrat suppléant, Cour des comptes du canton de Genève